

Philippe Kaminski

Sur trois chantiers d'économie sociale

07-04-2014

Je reprends ici l'essentiel de la dernière partie du rapport d'activité que j'ai remis à l'ADDES le 31 mars 2014. Ce document couvre une période de plus de trois ans, en fait depuis le 5 octobre 2010, date à laquelle je transmettais à Henry Noguès, devant le Conseil National du Crédit Coopératif, mon bâton de Président de cette chère société savante qui se consacre depuis plus de 30 ans à l'économie sociale et dont je suis le dernier rescapé de l'équipe fondatrice.

Dans cette évocation résumée d'un demi-septennat au cours duquel je me suis maintes fois demandé à quoi pouvait servir un ancien Président, je me suis naturellement limité aux événements où je suis intervenu au nom de l'ADDES, en remerciant d'abord celle-ci de la confiance qu'elle continue de m'accorder. La plus grande partie des documents relatifs à ces interventions ayant été au fur et à mesure mis en ligne sur votre site préféré, je ne les détaillerai pas davantage.

On ne devra pas s'étonner qu'après tant d'aventures partagées, bien qu'ayant passé la main et m'étant retiré dans ma province profonde, je sois resté fidèle à l'ADDES, en prenant bien soin toutefois de n'interférer en rien dans la liberté de manœuvre du nouveau Bureau auquel je souhaite tout le succès que méritent ses compétences et que nécessitent les circonstances. En effet, qu'on le veuille ou non, l'économie sociale semble le plus souvent réservée à ceux qui en font profession. Ceci est vrai dans ses manifestations, a fortiori dans sa gouvernance. Des espaces comme l'ADDES, ouverts aux amateurs, aux bénévoles, aux curieux, aux "honnêtes hommes", sont l'exception. On ne saurait donc s'en éloigner, car ce serait se couper d'une source vive irremplaçable.

Il me semble, d'une manière générale, avoir quelque peu progressé au cours de ces derniers temps dans ma façon de comprendre et de présenter l'économie sociale, notamment dans ses dimensions historiques. Mes communications à divers colloques en marquent des étapes qu'il me reviendra d'approfondir et de mettre en valeur. Mais il s'agit là de travaux au long cours, chroniquement ralentis ou retardés par le manque de temps et par des difficultés d'accès aux ressources documentaires, et qui ne relèvent que de ma curiosité intellectuelle propre.

D'une autre nature sont mes réflexions "transversales" qui certes ont une dimension scientifique à l'origine, mais qui s'étendent rapidement vers d'autres sphères, relationnelles, voire politiques au sens de la promotion et de la valorisation de l'économie sociale auprès de publics non scientifiques, et à la recherche de partenariats subséquents.

J'en analyserai brièvement trois :

1. la *statistique*, univers dont j'aimerais me dégager tant j'y ai déjà donné, mais sur lequel je reste régulièrement sollicité, et où je désespère de voir des progrès, pourtant simples et accessibles, enfin accomplis ;
2. le *développement durable*, dans lequel j'ai engagé explicitement l'ADDES, et qui me semble avoir abouti à un constat de semi-échec, malgré de gros efforts de ma part. À mon sens, il n'est pas réellement opportun de poursuivre ceux-ci ;
3. *l'agriculture et l'alimentation*, domaines où je m'investis de plus en plus, mais où ma capacité de conviction n'a pas encore pleinement porté ses fruits, malgré des signes encourageants d'implication de économie sociale.

Concernant la **statistique**, qui fut à l'origine la raison d'être de l'ADDES, j'aurais toutes les bonnes raisons de vivre comme un grave échec personnel la succession de vicissitudes et de reculs, au mieux d'atermoiements, que nous avons connue pendant plus de 30 ans. Mais ce n'est pas vraiment le cas. Ainsi, j'avais soutenu sans réserves la création de l'Observatoire national du CNCRES, même si d'une part cela privait en quelque sorte l'ADDES d'une partie de sa rente de situation, et même si, d'autre part, les données concernées ne représentaient guère de progrès méthodologique par rapport aux premières sorties des DADS datant des validités 1994 et 1995, voire aux sorties antérieures de SIRENE.

Nous avons peut-être, dans le passé, surjoué l'importance de l'information chiffrée. C'était notre rôle, il fallait le tenir ; mais il n'est pas interdit désormais de prendre quelque distance. Quand nous avons lancé le projet de *compte satellite*, la mode en était déjà en train de passer. Quand notre comité de pilotage présidé par André Vanoli a été dissous d'un trait de plume après les élections de 1988, il était clair qu'il n'existait déjà plus dans l'appareil statistique public assez de souffle, assez de soif d'aventures intellectuelles et de nouveautés méthodologiques pour poursuivre en cette voie. La demande aurait pu y suppléer, mais elle n'a jamais pu être à la fois assez forte et assez mature pour forcer l'offre à répondre. L'économie sociale, ce n'est pas comme le Logement, ou l'Agriculture, domaines où les batailles sont féroces et les enjeux vitaux, et où le besoin de chiffre arbitral est crucial.

Car en dehors de ces cas bien circonscrits, la notion même de compte satellite, de chiffre arbitral, nous renvoie au passé mythifié des Trente Glorieuses triomphantes, du partage de la croissance, de l'ardente obligation planificatrice. La conjoncture a bien changé depuis, la société aussi, et la place qu'y occupe le chiffre n'est pas comparable. Jadis élevé au rang de talisman permettant la maîtrise d'un destin collectif, il s'est progressivement sécularisé, et n'est plus devenu aujourd'hui qu'un objet de consommation fongible, voire jetable. Il ne vaut plus même son prix de revient ! Et plus personne ou presque ne se soucie de sa qualité, plus personne ou presque n'a les capacités nécessaires pour en juger.

Cette compétence-là reste, et doit rester, sinon l'apanage, du moins la spécificité de l'ADDES. Nous devons assumer le port du flambeau de l'exigence de qualité statistique, de pertinence des concepts, et ce contre vents et marées. Mais pour ce qui est de la régence de la production, la charge est devenue trop lourde à porter, et nul ne nous saura gré de le faire encore et toujours. Il n'y a qu'à voir, pour s'en convaincre, la prodigieuse désinvolture avec laquelle les autorités européennes traitent de cette question.

Or la lenteur, pour ne pas dire l'immobilisme et les retours en arrière, qui caractérisent les réponses apportées à nos incessantes requêtes, continuent de m'irriter. Ainsi ce n'est que très récemment que le voile s'est (un peu) levé sur la délimitation du périmètre des groupes coopératifs. Mais les chiffres fournis par l'INSEE au CNCRES continuent d'être dans un rapport de un à trois avec ceux que revendique l'interprofession. C'est absurde.

Dans l'insertion, dans les centres d'aide par le travail, rien ne permet de différencier le personnel d'encadrement des stagiaires rémunérés. Tout cela est réuni dans une même mesure de "l'emploi associatif". Cela n'a aucun sens, et c'est ainsi depuis les origines.

Et faut-il revenir sur le malencontreux versement d'une part significative des associations dans une catégorie poubelle qui empêche toute évaluation sérieuse de l'action sociale ou de la culture ? Cet état de choses perdure depuis la nuit des temps, a survécu à tous les changements de nomenclature et semble continuer de n'émouvoir personne. Et si l'affaire trouve un jour une issue, ce qu'annonce le projet en cours d'enquête sur la vie associative, cela n'effacera pas plus de trente années de ténèbres complaisantes.

Je souhaite ardemment que cette enquête aboutisse et qu'aucun malencontreux obstacle, notamment budgétaire, ne vienne provoquer son avortement. Cependant elle me laissera un goût amer, car son objet vient conforter l'idée que le statut juridique associatif définit un champ d'analyse pertinent, ce contre quoi je me suis toujours élevé, et accrédite le sentiment délétère que les associations ne font pas vraiment partie de l'économie sociale, comme le suggèrent certains partages d'attributions, à Paris comme à Bruxelles. Nous devons rester particulièrement vigilants vis à vis de toute opération statistique qui viendrait fissurer l'unité déjà bien fragile du champ de l'économie sociale.

Venons-en au **développement durable**. C'est le nom d'emprunt que s'est choisi, voici quelques années, le vénérable ministère de l'Équipement, au sein duquel j'aurais effectué mes dernières missions. Le rapprochement du développement durable avec l'économie sociale me tenait donc particulièrement à cœur. Il fallait d'abord convaincre les sceptiques, mais je pouvais m'appuyer sur un sentiment général de sympathie, de convergence entre deux systèmes de valeurs présentant de nombreuses analogies, que d'ailleurs maintes déclarations soulignaient à loisir.

Un premier exposé donné aux entretiens Jacques Cartier en fin 2010 me fit prendre la mesure des difficultés de l'entreprise. Il n'y avait aucune littérature sérieuse sur le sujet, et les déclarations d'amour étaient à sens unique ; dans le monde de l'économie sociale, on se flattait d'être le parangon des vertus du développement durable, en l'occurrence souvent confondu avec la RSE, alors que dans le monde du développement durable, personne ou quasiment personne n'avait entendu parler de l'économie sociale.

C'est dans ce contexte que je me suis lancé dans la préparation du séminaire ADDES du 23 octobre 2012. J'ai essuyé de nombreux refus de participation, des désistements, des incompréhensions, ce qui montre assez que le sujet n'est pas vraiment mûr. Au rang des déceptions, les coopératives de transport, la presse spécialisée, mon ex-ministère et ses organismes satellites. Au titre de l'anecdote, mon invitation aux coopératives d'artisans constructeurs de maisons individuelles s'est croisée avec l'exclusion de celle-ci de sa Fédération... ce qui a provoqué une réaction agressive de cette Fédération, du plus pur style stalinien, comme seuls les dinosaures coopératifs en ont jalousement conservé le secret.

Il reste que le panel des intervenant lors de notre séminaire n'était sans doute pas loin de ce qu'on peut faire de mieux en la matière, tant celle-ci est ténue. Nous avons convenablement couvert les domaines de l'agriculture, de l'habitat, de la RSE, évoqué les activités militantes ou innovantes, le développement local et l'économie circulaire, mais laissé vierges le champ des transports et de l'énergie, où la présence de l'économie sociale est quasiment confidentielle. Et nous avons pu en dernière minute remplacer convenablement la personnalité universitaire pressentie pour présider la séance, car malheureusement pour nous elle venait d'être appelée à de nouvelles et prestigieuses

fonctions.

Dans les semaines qui ont suivi ce séminaire, je me suis interrogé sur les suites à lui donner, pour finalement choisir de m'en tenir là, au point même de retarder plusieurs fois, puis d'annuler, la livraison d'un article de revue pourtant instamment réclamé. Ce n'était pas que de la paresse de ma part, encore moins de la mauvaise volonté, mais le sentiment qu'il n'y a rien à écrire là où il n'y a rien de tangible à observer. Je privilégie toujours le principe de réalité, au détriment de ces virtualités qui se réduisent à l'énoncé de quelques principes, aussi généreux qu'ils soient...

Et pour finir, parlons d'**agriculture** et d'**alimentation**. Comment nourrir sept milliards de Terriens, bientôt neuf nous dit-on, sans davantage dégrader les sols, sans consommer trop d'énergie ni trop d'intrants, en préservant voire en retrouvant un équilibre harmonieux du peuplement des territoires, et en assurant à la production de bonnes qualités tant nutritionnelles que gustatives ? Ce sont là de vastes questions, dont chacun ressentira aisément l'importance et l'urgence, et dont maints spécialistes discutent.

Notre contribution doit être d'accréditer l'idée générale que les solutions ne seront pas données par le libre jeu d'un marché laissé aux multinationales de l'agro-alimentaire, ni par des politiques publiques descendues de bureaux lointains et inaccessibles, mais par l'économie sociale, ici locale et familiale, là intensive et mondialisée, mais partout en mesure d'associer autour d'intérêts communs les efforts des producteurs, des consommateurs et des scientifiques, notamment agronomes et économistes. Depuis longtemps je me passionne pour ces enjeux, et j'ai eu l'occasion de m'exprimer en animant par deux fois un groupe de travail, à Montréal en fin 2011, à Genève un an plus tard.

Je poursuis cette démarche en participant aux activités de l'AEI (Association pour une Agriculture écologiquement intensive, parrainée par trois grandes coopératives de l'Ouest) et à celles de PRO SILVA (association internationale pour une sylviculture irrégulière et de peuplement naturel).

Je désire bien entendu continuer dans cette voie, mais... il me faut que soit donné corps, cohérence, à tout cela. Je ne souhaite pas continuer à me promener ici et là en "touriste". L'ADDES n'est peut-être pas la structure la mieux désignée pour ce faire, car cela déborde quelque peu son objet social. La question est ouverte !